



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers annuels 2024

Message concernant vos états financiers

Les états financiers annuels de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers annuels sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les présents états financiers audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement des fonds (« RDRF ») annuel. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire du RDRF avec les présents états financiers, vous pouvez en obtenir un gratuitement en téléphonant sans frais au 1-800-267-2332, en écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, en consultant notre site Web à l'adresse md.ca, ou en consultant le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du portefeuille.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans le groupe de sociétés MD. Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332. La famille de fonds MD est gérée par Gestion financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes IFRS de comptabilité. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

Les états financiers ont été audités par KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeurs externes, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut s'adresser librement au conseil d'administration de Gestion financière MD inc.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Roman Cherkashyn
Chef des finances
Gestion financière MD inc.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire des
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD
Fonds collectif de dividendes GPPMD
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD
Fonds collectif d'obligations GPPMD
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.



Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours des audits, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de ces audits.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour les audits afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 11 mars 2025

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Placements (notes 3, 8 et 9)	1 183 250 \$	1 050 183 \$
Trésorerie	12 358	4 380
Dividendes et intérêts à recevoir	5 956	5 103
À recevoir sur les opérations de placement	107	-
Souscriptions à recevoir	491	341
	1 202 162	1 060 007
Passif		
Charges à payer (note 4)	6	4
Montant à payer sur les opérations de placement	6 735	58
Distributions à verser	6	4
Rachats à payer	264	111
	7 011	177
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 195 151 \$	1 059 830 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 126 489 \$	1 020 140 \$
Série F	68 662 \$	39 690 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)		
Série A	87 267 175	86 103 288
Série F	5 454 121	3 448 037
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	12,91 \$	11,85 \$
Série F	12,59 \$	11,51 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Gestion financière MD inc., fiduciaire



Administratrice
(signature de Pamela Allen)



Administrateur
(signature de Massimo Ceschia)

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	35 848 \$	36 072 \$
Intérêts à distribuer	201	150
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	3 694	13 693
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	89 258	107 178
Gain (perte) net(te) sur les placements	129 001	157 093
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés	(106)	(45)
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés	(106)	(45)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	211	149
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	163	216
Autres	1	4
Total des autres revenus	375	369
Total des revenus (pertes)	129 270	157 417
Charges		
Frais de gestion (note 4)	117	68
Frais de dépôt réglementaire	20	37
Honoraires des auditeurs	9	8
Frais de garde	182	235
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	10	12
Frais d'administration (note 4)	193	184
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	3	4
Frais d'intérêt	7	37
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	3 550	3 410
Coûts de transactions (note 5)	206	117
Total des charges	4 297	4 112
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(416)	(480)
Charges, montant net	3 881	3 632
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	125 389 \$	153 785 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	120 150 \$	149 219 \$
Série F	5 239 \$	4 566 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	1,42 \$	1,68 \$
Série F	1,18 \$	1,54 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
SÉRIE A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à l'ouverture de l'exercice	1 020 140 \$	1 070 935 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	120 150	149 219
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	265 014	111 483
Paiement au rachat	(277 588)	(310 258)
Distributions réinvesties	28 850	29 738
	16 276	(169 037)
Distributions		
Revenu net de placement	(30 077)	(30 977)
	(30 077)	(30 977)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à la clôture de l'exercice	1 126 489 \$	1 020 140 \$

SÉRIE F

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à l'ouverture de l'exercice	39 690 \$	27 215 \$
--	-----------	-----------

Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :

Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 239	4 566
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	36 305	13 437
Paiement au rachat	(12 560)	(5 516)
Distributions réinvesties	1 273	876
	25 018	8 797
Distributions		
Revenu net de placement	(1 285)	(888)
	(1 285)	(888)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à la clôture de l'exercice	68 662 \$	39 690 \$

	2024	2023
TOTAL – FONDS		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à l'ouverture de l'exercice	1 059 830 \$	1 098 150 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	125 389	153 785
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de titres	301 319	124 920
Paiement au rachat	(290 148)	(315 774)
Distributions réinvesties	30 123	30 614
	41 294	(160 240)
Distributions		
Revenu net de placement	(31 362)	(31 865)
	(31 362)	(31 865)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - à la clôture de l'exercice	1 195 151 \$	1 059 830 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

États financiers

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	125 389 \$	153 785 \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	111 004	254 243
Achat de placements	(144 549)	(93 134)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	11	(7)
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(3 694)	(13 693)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(89 258)	(107 178)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(851)	(1 041)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	(1 948)	192 975
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	301 169	124 804
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 237)	(1 247)
Montant payé au rachat de parts rachetables	(289 995)	(316 407)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	9 937	(192 850)
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	(11)	7
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	7 978	132
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	4 380	4 248
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	12 358 \$	4 380 \$
Intérêts reçus	192	152
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	31 454	31 615

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Australie (7,1 %)			
ANZ Group Holdings Limited	148 548	3 638	3 763
APA Group	62 855	596	389
Aristocrat Leisure Limited	29 391	881	1 784
ASX Limited	9 022	657	521
BHP Group Limited	260 689	9 024	9 130
BlueScope Steel Limited	19 487	224	323
Brambles Limited	71 260	803	1 218
CAR Group Limited	19 648	534	628
Cochlear Limited	3 536	687	910
Coles Group Limited	70 099	962	1 178
Commonwealth Bank of Australia	85 902	6 978	11 682
Computershare Limited	27 276	481	823
CSL Limited	24 305	5 392	6 086
Endeavour Group Limited	194 209	965	726
Fortescue Ltd	84 950	1 059	1 370
Goodman Group	87 737	1 388	2 783
Insurance Australia Group Limited	118 948	769	896
Macquarie Group Limited	17 873	2 423	3 528
Medibank Private Limited	128 303	397	432
Mineral Resources Limited	8 204	393	250
Mirvac Group	207 033	552	346
National Australia Bank Limited	157 337	3 922	5 180
Northern Star Resources, Ltd.	61 761	699	852
Orica Limited	26 373	425	390
Origin Energy Limited	90 370	587	876
Pro Medicus Limited	3 305	399	733
Qantas Airways Limited	40 304	232	321
QBE Insurance Group Limited	77 413	870	1 324
Ramsay Health Care Limited	7 594	494	233
REA Group Limited	2 649	271	548
Reece Limited	11 569	243	229
Rio Tinto Limited	16 158	1 616	1 689
Santos Limited	169 186	1 140	1 011
Scentre Group Limited	294 182	951	899
Seek Limited	17 519	372	351
SGH Limited	11 253	402	460
Sonic Healthcare Limited	21 886	589	525
South32 Limited	226 295	715	686
Stockland	125 280	506	536
Suncorp Group Limited	62 898	764	1 061
Telstra Group Limited	205 498	706	732
The GPT Group	113 152	553	440
The Lottery Corporation Limited	117 946	497	518
Transurban Group	162 877	2 120	1 937
Treasury Wine Estates Ltd.	73 905	839	745
Vicinity Centres	195 927	368	367
Washington H. Soul Pattinson & Company Limited	11 322	313	344
Wesfarmers Limited	57 332	2 326	3 640
Westpac Banking Corporation	177 292	4 423	5 086
WiseTech Global Limited	9 819	474	1 044
Woodside Energy Group Ltd.	99 131	2 820	2 204

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Woolworths Group Limited	61 076	1 901	1 655
Total – Australie		71 340	85 382
Autriche (0,2 %)			
Erste Group Bank AG	18 890	1 001	1 678
OMV AG	9 807	566	545
Verbund AG, cat. A	3 984	364	415
Total – Autriche		1 931	2 638
Belgique (0,8 %)			
AGEAS SA/NV	7 745	515	541
Anheuser-Busch InBev SA/NV	53 143	4 858	3 822
D'leteren SA	1 067	240	255
Groupe Elia SA/NV	1 091	186	121
Groupe Bruxelles Lambert SA	2 666	330	262
KBC Group NV	11 469	1 022	1 269
Lotus Bakeries	22	239	353
Sofina SA	675	241	220
Syensqo SA	3 691	486	388
UCB SA	6 588	807	1 880
Warehouses De Pauw Comm. VA	6 715	307	190
Total – Belgique		9 231	9 301
Bermudes (0,2 %)			
Aegon Ltd.	69 187	456	589
CK Infrastructure Holdings Limited	38 000	341	406
Hongkong Land Holdings Limited	65 300	409	417
Jardine Matheson Holdings Limited	10 000	693	588
Total – Bermudes		1 899	2 000
Îles Caïmans (0,6 %)			
CK Asset Holdings Limited	104 000	948	614
CK Hutchison Holdings Limited	139 000	1 611	1 071
Futu Holdings Limited, CAAE	2 725	318	313
Grab Holdings Limited, cat. A	110 702	642	751
HKT Trust and HKT Limited	225 000	402	400
Sands China Ltd.	122 400	598	473
Sea Limited, CAAE	19 090	3 985	2 912
SITC International Holdings Company Limited	74 000	295	283
WH Group Limited	466 627	484	520
Wharf Real Estate Investment Company Limited	83 000	547	305
Total – Îles Caïmans		9 830	7 642
Danemark (2,9 %)			
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. A	26	57	60
A.P. Moller – Maersk A/S, cat. B	352	703	838
Carlsberg A/S, cat. B	7 541	1 287	1 038
Coloplast A/S, série B	6 327	1 035	996
Danske Bank A/S	36 258	987	1 475
Demant A/S	4 350	216	231
DSV A/S	10 379	1 857	3 159
Genmab A/S	2 900	925	869
Novo Nordisk A/S, cat. B	165 139	8 459	20 430
Novonosis (Novozymes), série B	17 335	1 231	1 406
Orsted A/S	7 983	1 019	519

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Pandora A/S	4 493	525	1 181
Rockwool A/S, série B	393	184	200
Tryg A/S	16 092	516	488
Vestas Wind Systems A/S	51 577	1 511	1 015
Zealand Pharma A/S	3 131	555	447
Total – Danemark		21 067	34 352
Finlande (1,0 %)			
Elisa OYJ, série A	6 814	473	424
Fortum OYJ	30 880	729	621
Kesko Oyj, cat. B	15 237	500	413
KONE Oyj, série B	17 382	1 324	1 215
Metso OYJ	29 933	436	403
Neste OYJ	20 356	944	369
Nokia OYJ	274 418	1 757	1 743
Nordea Bank Abp	162 987	1 915	2 540
Orion OYJ, série B	5 684	340	362
Sampo OYJ, série A	25 894	1 563	1 522
Stora Enso OYJ, série R	28 240	479	411
UPM-Kymmene OYJ	28 131	1 074	1 112
Wartsila Oyj Abp	25 255	487	642
Total – Finlande		12 021	11 777
France (10,1 %)			
Accor SA	10 698	599	745
Aéroports de Paris SA	1 607	327	266
Air liquide SA	29 968	4 609	6 964
Alstom SA	17 146	821	551
Amundi SA	2 807	268	266
Arkema SA	2 817	369	309
AXA SA	89 524	3 153	4 576
bioMerieux	2 109	270	324
BNP Paribas SA	52 166	3 741	4 592
Bolloré SE	34 967	225	308
Bouygues SA	9 680	468	411
Bureau Veritas SA	15 754	529	688
Capgemini SE	7 514	1 329	1 762
Carrefour SA	27 301	694	558
Compagnie de Saint-Gobain SA	22 946	1 421	2 903
Compagnie Générale des Établissements Michelin	35 508	1 516	1 676
Covivio	3 950	394	287
Crédit Agricole SA	56 761	969	1 123
Danone SA	34 431	3 427	3 330
Dassault Aviation SA	840	145	246
Dassault Systèmes SE	32 721	1 401	1 626
Edenred	11 657	739	547
Eiffage SA	3 504	467	442
Engie SA	93 425	1 856	2 129
EssilorLuxottica SA	15 406	3 049	5 381
Eurazeo SE	1 995	192	212
Gecina SA	3 081	526	415
Getlink SE	16 289	344	373
Hermès International	1 637	2 178	5 614
Ipsen SA	1 798	264	296
Kering	3 722	2 671	1 311

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Klépierre SA	11 845	436	490
La Francaise des Jeux SACA	5 712	279	315
Legrand SA	12 776	1 304	1 777
L'Oréal SA	12 085	4 819	6 133
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	14 039	9 009	13 196
Orange SA	101 403	1 847	1 449
Pernod Ricard SA	13 617	3 000	2 189
Publicis Groupe SA	12 057	969	1 836
Renault SA	10 555	733	735
Rexel SA	10 838	387	393
Safran SA	18 347	3 546	5 761
Sanofi	59 046	7 097	8 208
Sartorius Stedim Biotech S.A.	1 436	470	403
Schneider Electric SE	27 777	4 264	9 870
SEB SA	881	147	114
Société Générale SA	35 503	1 313	1 429
Sodexo SA	4 809	653	570
Teleperformance SE	2 651	699	327
Thales SA	4 812	752	987
TotalEnergies SE	110 516	7 872	8 828
Unibail-Rodamco-Westfield REIT	6 220	785	671
Veolia Environnement SA	35 243	1 165	1 418
VINCI SA	24 404	3 252	3 600
Total – France		93 759	120 930
Allemagne (9,1 %)			
adidas AG	8 363	2 930	2 952
Allianz SE, actions nominatives	20 010	6 250	8 814
BASF SE	47 827	4 214	3 023
Bayer AG, actions nominatives	48 379	4 102	1 391
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	14 270	1 551	1 678
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, privilégiées	3 362	297	362
Bechtle AG	2 852	269	132
Beiersdorf AG	5 123	828	946
Brenntag SE	6 724	525	579
Carl Zeiss Meditec AG	1 998	292	135
Commerzbank AG	46 662	535	1 092
Continental AG	5 838	894	564
Covestro AG	9 092	650	785
CTS Eventim AG & Co. KGaA	2 850	335	346
Daimler Truck Holding AG	25 267	1 056	1 386
Delivery Hero SE	9 187	762	372
Deutsche Bank AG, actions nominatives	94 607	1 300	2 344
Deutsche Boerse AG	9 448	1 949	3 129
Deutsche Lufthansa AG, actions nominatives	25 721	320	236
Deutsche Post AG, actions nominatives	51 079	2 502	2 585
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	179 585	4 737	7 726
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG, privilégiées	5 301	631	461
E.ON SE	114 592	1 651	1 918
Evonik Industries AG	16 421	514	409
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	11 043	1 023	723
Fresenius SE & Co. KGaA	22 673	1 468	1 132
GEA Group AG	7 962	427	567
Hannover Rueck SE	3 211	797	1 154
Heidelberg Materials AG	7 295	787	1 296

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Henkel AG & Co. KGaA	5 541	644	614
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	9 318	1 156	1 176
Infineon Technologies AG	66 719	2 150	3 115
Knorr-Bremse AG	3 212	398	337
LEG Immobilien SE	4 067	645	495
Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives	38 524	3 167	3 086
Merck KGaA	6 445	1 171	1 342
MTU Aero Engines AG	2 731	840	1 309
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	6 918	2 763	5 002
Nemetschek SE	2 775	301	386
Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote	6 309	511	341
Puma SE	5 391	524	355
Rational AG	282	316	345
Rheinmetall AG	2 300	833	2 104
RWE AG, cat. A	31 897	1 349	1 369
SAP SE	53 821	9 661	18 934
Sartorius AG, privilégiées, sans droit de vote	1 303	450	418
Scout24 SE	4 113	407	521
Siemens AG, actions nominatives	38 775	6 671	10 884
Siemens Energy AG	33 224	1 148	2 492
Siemens Healthineers AG	14 886	959	1 135
Symrise AG	7 142	1 016	1 092
Talanx AG	3 585	304	439
Volkswagen AG, privilégiées	10 436	2 201	1 384
Vonovia SE	38 847	2 221	1 695
Zalando SE	11 594	811	559
Total – Allemagne		86 213	109 166
Hong Kong (1,7 %)			
AIA Group Limited	556 000	7 399	5 782
BOC Hong Kong Holdings, Ltd.	179 000	859	827
CLP Holdings Limited	91 000	1 223	1 100
Galaxy Entertainment Group Limited	104 000	858	630
Hang Seng Bank Limited	37 500	1 040	663
Henderson Land Development Company Limited	75 254	447	328
Hong Kong Exchanges and Clearing Limited	59 400	2 905	3 241
Link Real Estate Investment Trust	136 979	1 719	833
MTR Corporation Limited	83 500	688	419
Power Assets Holdings Limited	73 500	658	738
Sino Land Company Limited	214 000	414	310
Sun Hung Kai Properties Limited	73 500	1 445	1 016
Swire Pacific Limited, cat. A	20 500	240	267
Techtronic Industries Company Limited	71 000	868	1 345
The Hong Kong and China Gas Company Limited	601 904	1 288	692
The Wharf (Holdings) Limited	49 000	173	198
Total – Hong Kong		22 224	18 389
Irlande (0,5 %)			
AIB Group PLC	94 330	517	748
Bank of Ireland Group Plc	50 104	546	657
DCC PLC	5 732	599	529
James Hardie Industries PLC CDI	21 820	633	968
Kerry Group PLC, cat. A	7 928	1 201	1 099
Kingspan Group PLC	7 518	552	786
Total – Irlande		4 048	4 787

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Île de Man (0,0 %)			
Entain PLC	32 847	464	404
Total – Île de Man		464	404
Israël (0,9 %)			
Azrieli Group Ltd.	2 093	198	249
Bank Hapoalim BM	64 545	713	1 121
Bank Leumi Le-Israel BM	75 401	723	1 289
Check Point Software Technologies, Ltd.	4 650	739	1 248
CyberArk Software Ltd.	2 101	399	1 006
Elbit Systems, Ltd.	1 437	338	541
Global-e Online Ltd.	4 977	261	390
ICL Group Ltd.	53 069	413	377
Israel Discount Bank, Ltd., cat. A	58 198	389	573
Mizrahi Tefahot Bank, Ltd.	7 693	326	479
monday.com Ltd.	1 809	476	612
NICE Ltd.	3 181	726	779
Teva Pharmaceutical Industries Limited, CAAE parrainé	58 365	861	1 849
Wix.com Ltd.	2 691	517	830
Total – Israël		7 079	11 343
Italie (2,2 %)			
Amplifon SPA	5 748	299	212
Assicurazioni Generali SPA	49 200	1 216	1 999
Banco BPM SPA	73 905	589	859
BPER Banca SPA	53 874	457	492
DiaSorin S.p.A.	1 270	281	188
Enel SPA	422 313	3 960	4 342
Eni SPA	121 166	2 433	2 379
FinecoBank Banca Fineco S.p.A.	30 535	510	767
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	13 606	194	199
Intesa Sanpaolo S.p.A.	764 447	2 528	4 395
Leonardo SPA	21 655	554	838
Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.	24 554	336	514
Moncler S.p.A.	11 960	771	913
Nexi SPA	24 920	520	200
Poste Italiane SPA	27 212	425	552
Prysmian SPA	14 196	621	1 309
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica S.p.A.	4 720	270	355
Snam SPA	95 272	644	606
Telecom Italia SPA	597 640	317	219
Terna – Rete Elettrica Nazionale S.p.A.	71 509	654	812
UniCredit SPA	75 371	1 495	4 326
Unipol Gruppo SPA	19 910	342	356
Total – Italie		19 416	26 832
Japon (22,9 %)			
Advantest Corporation	39 400	817	3 234
AEON Co., Ltd.	34 700	918	1 168
AGC Inc.	10 800	496	453
Aisin Corporation	32 100	484	515
Ajinomoto Co., Inc.	24 400	814	1 427
ANA Holdings Inc.	4 600	162	120
Asahi Group Holdings, Ltd.	100 400	1 706	1 512
Asahi Kasei Corporation	81 300	937	805

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ASICS Corporation	37 400	745	1 047
Astellas Pharma Inc.	96 300	1 763	1 343
Bandai Namco Holdings Inc.	31 600	825	1 081
Bridgestone Corp.	29 300	1 515	1 416
Brother Industries, Ltd.	11 400	275	278
Canon Inc.	48 700	1 794	2 272
Capcom Co., Ltd.	18 100	365	567
Central Japan Railway Company	37 700	1 723	1 015
Chubu Electric Power Company, Incorporated	28 700	485	432
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	34 800	1 323	2 201
Concordia Financial Group, Ltd.	60 100	334	478
Dai Nippon Printing Co., Ltd.	18 500	293	373
Daifuku Co., Ltd.	16 900	474	504
Dai-ichi Life Holdings, Inc.	46 400	1 177	1 772
Daiichi Sankyo Company, Limited	90 500	2 650	3 576
Daikin Industries, Ltd.	13 100	2 507	2 206
Daito Trust Construction Co., Ltd.	3 200	498	511
Daiwa House Industry Co., Ltd.	31 200	1 200	1 374
Daiwa Securities Group Inc.	68 000	473	643
DENSO Corporation	98 500	1 559	1 964
Dentsu Group Inc.	11 600	506	407
DISCO Corporation	4 700	751	1 824
East Japan Railway Company	45 700	1 622	1 160
Eisai Co., Ltd.	12 200	894	479
ENEOS Holdings, Inc.	142 400	868	1 064
FANUC Corporation	48 200	2 269	1 810
Fast Retailing Co., Ltd.	10 000	2 939	4 856
Fuji Electric Co., Ltd.	7 100	427	546
FUJIFILM Holdings Corporation	58 500	1 333	1 745
Fujikura, Ltd.	13 700	710	805
Fujitsu Limited	85 900	1 125	2 169
Hankyu Hanshin Holdings, Inc.	11 300	498	423
Hikari Tsushin, Inc.	1 100	254	344
Hitachi Construction Machinery Co., Ltd.	5 400	187	171
Hitachi, Ltd.	240 100	2 967	8 483
Honda Motor Co., Ltd.	232 600	2 726	3 144
Hoshizaki Corporation	6 000	304	340
Hoya Corporation	17 900	2 063	3 197
Hulic Co., Ltd.	17 900	222	223
Idemitsu Kosan Co., Ltd.	46 865	345	440
INPEX Corporation	46 100	568	830
Isuzu Motors Limited	33 000	517	643
ITOCHU Corporation	60 800	1 999	4 302
Japan Airlines Co., Ltd.	8 900	241	202
Japan Exchange Group, Inc.	52 000	617	831
Japan Post Bank Co., Ltd.	71 400	840	975
Japan Post Holdings Co., Ltd.	95 600	1 117	1 292
Japan Post Insurance Co., Ltd.	9 600	239	252
Japan Real Estate Investment Corporation	400	510	394
JFE Holdings, Inc.	26 600	474	429
Kajima Corporation	21 800	423	568
Kao Corporation	24 600	2 165	1 429
Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd.	18 700	233	385
KDDI Corporation	78 700	2 906	3 606
Keyence Corporation	9 900	4 523	5 791

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Kikkoman Corporation	36 100	471	574
Kirin Holdings Company, Limited	67 500	1 384	1 259
Kobe Bussan Co., Ltd.	9 000	312	284
Kokusai Electric Corporation	6 800	246	130
Komatsu, Ltd.	44 500	1 375	1 767
Konami Group Corporation	5 300	403	708
Kubota Corporation	44 400	944	738
Kyocera Corporation	65 300	1 278	930
Kyowa Kirin Co., Ltd.	12 600	348	272
Lasertec Corporation	4 000	737	544
LY Corporation	141 400	619	538
M3, Inc.	20 800	702	261
Makita Corporation	11 800	504	517
Marubeni Corporation	71 300	685	1 536
MatsukiyoCocokara & Co.	18 000	380	376
McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.	4 800	269	271
Meiji Holdings Co., Ltd.	14 300	533	418
Minebea Mitsumi Inc.	16 000	363	369
Mitsubishi Chemical Group Corporation	73 600	647	532
Mitsubishi Corporation	169 800	2 151	3 993
Mitsubishi Electric Corporation	97 700	1 652	2 380
Mitsubishi Estate Company, Limited	52 100	1 185	1 033
Mitsubishi HC Capital Inc.	50 600	394	482
Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.	165 400	1 031	3 330
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	569 500	4 295	9 600
Mitsui & Co., Ltd.	128 600	1 662	3 836
Mitsui Chemicals, Inc.	11 000	359	345
Mitsui Fudosan Co., Ltd.	136 700	1 408	1 563
Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.	17 800	613	889
Mizuho Financial Group, Inc.	123 420	2 509	4 328
MonotaRO Co., Ltd.	14 100	311	341
MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	65 300	1 029	2 052
Murata Manufacturing Co., Ltd.	85 900	1 915	1 973
NEC Corporation	12 700	788	1 568
Nexon Co., Ltd.	16 900	393	363
Nidec Corporation	40 000	1 752	1 032
Nintendo Co., Ltd.	53 600	2 878	4 488
Nippon Building Fund Inc.	427	634	477
Nippon Paint Holdings Co., Ltd.	46 300	526	432
Nippon Sanso Holdings Corporation	9 000	229	359
Nippon Steel Corporation	45 200	1 056	1 305
Nippon Telegraph and Telephone Corporation	1 498 400	1 941	2 155
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	22 600	568	1 080
Nissan Motor Co., Ltd.	113 300	751	490
Nissin Foods Holdings Co., Ltd.	10 700	360	371
Nitori Holdings Co., Limited	4 100	740	699
Nitto Denko Corp.	37 600	633	904
Nomura Holdings, Inc.	155 200	872	1 297
Nomura Research Institute, Ltd.	18 700	542	791
NTT Data Corporation	32 900	611	898
Obayashi Corporation	37 500	518	711
OBIC Co., Ltd.	16 800	620	716
Olympus Corporation	59 700	1 178	1 278
Omron Corporation	8 500	561	410
ONO Pharmaceutical Co., Ltd.	15 200	379	227

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Oracle Corporation Japan	2 400	280	330
Oriental Land Co., Ltd.	54 000	1 947	1 676
ORIX Corporation	62 300	1 354	1 915
Osaka Gas Co., Ltd.	18 700	448	588
Otsuka Corporation	14 200	400	466
Otsuka Holdings Co., Ltd.	23 600	1 309	1 839
Pan Pacific International Holdings Corporation	18 000	418	702
Panasonic Holdings Corporation	120 400	1 479	1 797
Rakuten Group, Inc.	79 200	594	613
Recruit Holdings Co., Ltd.	72 300	3 520	7 231
Renesas Electronics Corporation	85 000	1 296	1 553
Resona Holdings, Inc.	107 500	640	1 124
Ricoh Co., Ltd.	28 000	335	458
SBI Holdings, Inc.	14 000	429	503
SCREEN Holdings Co., Ltd.	4 500	636	383
SCSK Corporation	9 400	236	283
SECOM Co., Ltd.	21 200	1 087	1 029
Seiko Epson Corporation	16 300	368	423
Sekisui Chemical Co., Ltd.	20 400	412	506
Sekisui House, Ltd.	29 300	708	1 003
Seven & I Holdings Co., Ltd.	115 200	1 909	2 596
SG Holdings Co., Ltd.	16 400	320	225
Shimadzu Corporation	12 000	439	485
Shimano Inc.	4 100	915	795
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	92 600	2 820	4 402
Shionogi & Co., Ltd.	39 900	956	804
Shiseido Company, Limited	21 800	1 730	556
Shizuoka Financial Group, Inc.	23 800	258	277
SMC Corporation	3 000	1 635	1 679
SoftBank Corp.	1 523 500	2 575	2 754
SoftBank Group Corp.	49 600	3 350	4 096
Sompo Holdings, Inc.	45 900	865	1 746
Sony Group Corporation	320 600	5 615	9 736
Subaru Corporation	27 500	849	697
Sumitomo Corporation	56 500	1 213	1 746
Sumitomo Electric Industries, Ltd.	40 900	744	1 049
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.	12 300	492	402
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	191 000	3 159	6 612
Sumitomo Mitsui Trust Holdings, Inc.	33 000	810	1 113
Sumitomo Realty & Development Co., Ltd.	15 000	663	668
Suntory Beverage & Food Limited	7 500	360	342
Suzuki Motor Corporation	81 200	1 120	1 324
Sysmex Corporation	27 100	809	715
T&D Holdings, Inc.	24 300	427	637
Taisei Corp.	9 100	452	549
Takeda Pharmaceutical Company Limited	85 090	3 873	3 243
TDK Corporation	101 300	975	1 874
Terumo Corporation	70 800	1 441	1 958
The Chiba Bank, Ltd.	26 400	230	295
The Kansai Electric Power Company, Incorporated	47 500	793	769
TIS Inc.	12 200	377	413
Toho Co., Ltd.	5 600	294	313
Tokio Marine Holdings, Inc.	96 200	2 574	4 952
Tokyo Electric Power Company Holdings, Incorporated	66 200	362	284
Tokyo Electron, Ltd.	23 000	2 679	5 010

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Tokyo Gas Co., Ltd.	17 400	523	695
Tokyu Corporation	27 500	516	422
Toppan Inc.	12 300	337	468
Toray Industries, Inc.	81 300	711	737
Toto, Ltd.	7 500	350	259
Toyota Industries Corporation	8 500	697	983
Toyota Motor Corporation	526 000	9 510	14 904
Toyota Tsusho Corporation	31 800	506	807
Trend Micro Incorporated	6 300	411	488
Unicharm Corporation	53 400	743	631
West Japan Railway Company	23 900	959	607
Yakult Honsha Co., Ltd.	13 200	460	359
Yamaha Motor Co., Ltd.	53 700	536	679
Yaskawa Electric Corp.	9 900	429	362
Yokogawa Electric Corporation	12 100	294	370
Zensho Holdings Co., Ltd.	5 000	334	406
ZOZO, Inc.	8 400	263	373
Total – Japon		203 496	273 154
Jersey (0,6 %)			
CVC Capital Partners PLC	11 842	392	373
Experian PLC	47 873	1 989	2 944
Glencore PLC	547 973	2 978	3 464
WPP PLC	62 294	1 022	927
Total – Jersey		6 381	7 708
Luxembourg (0,6 %)			
ArcelorMittal SA	23 098	604	769
Eurofins Scientific SE	6 972	497	511
InPost SA	11 926	292	293
Spotify Technology SA	8 286	5 576	5 329
Tenaris SA	21 618	402	586
Total – Luxembourg		7 371	7 488
Pays-Bas (5,9 %)			
ABN AMRO Bank NV CVA	25 018	540	555
Adyen N.V.	1 114	1 969	2 362
AerCap Holdings NV	9 217	712	1 268
Airbus SE	30 443	5 194	6 975
Akzo Nobel NV	8 008	937	691
argenx SE	3 076	1 275	2 730
ASM International N.V.	2 390	912	1 960
ASML Holding NV	20 457	9 548	20 681
ASR Nederland NV	6 634	393	452
BE Semiconductor Industries NV	3 916	648	761
Davide Campari-Milano NV	48 078	624	434
Euronext N.V.	3 811	480	614
EXOR NV	4 619	447	607
Ferrari NV	6 435	1 762	3 969
Ferrovial SE	24 052	873	1 451
Heineken Holding NV	12 159	1 278	1 045
Heineken NV	19 282	2 451	1 968
IMCD NV	2 726	694	580
ING Groep NV	167 186	2 693	3 758
JDE Peet's NV	5 749	213	141

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Koninklijke Ahold Delhaize NV	47 902	1 596	2 246
Koninklijke KPN NV	188 977	841	989
Koninklijke Philips NV	40 926	1 911	1 493
NN Group NV	13 552	750	848
Prosus NV	68 466	3 232	3 903
Qiagen NV	10 627	612	681
Randstad NV	5 003	362	302
Stellantis NV	99 034	1 870	1 868
STMicroelectronics NV	32 919	1 129	1 180
Universal Music Group N.V.	40 399	1 465	1 482
Wolters Kluwer NV	11 997	1 417	2 860
Total – Pays-Bas		48 828	70 854
Nouvelle-Zélande (0,3 %)			
Auckland International Airport Limited	82 185	569	575
Fisher & Paykel Healthcare Corporation Limited	30 533	536	942
Infratil Limited	37 268	393	378
Mercury NZ Limited	32 940	146	155
Meridian Energy Limited	71 802	288	341
Xero Limited	7 396	893	1 105
Total – Nouvelle-Zélande		2 825	3 496
Norvège (0,6 %)			
Aker BP ASA	16 050	683	453
DNB Bank ASA	45 217	1 087	1 296
Equinor ASA	41 577	1 245	1 413
Gjensidige Forsikring ASA	7 172	190	182
Kongsberg Gruppen ASA	4 680	272	757
Mowi ASA	24 090	680	593
Norsk Hydro ASA	70 672	481	559
Orkla ASA	40 489	464	503
Salmar ASA	4 075	308	278
Telenor ASA	33 138	831	531
Yara International ASA	7 713	445	293
Total – Norvège		6 686	6 858
Portugal (0,1 %)			
EDP SA	148 234	856	681
Galp Energia, SGPS, S.A.	25 255	476	602
Jeronimo Martins, SGPS, SA	15 339	391	421
Total – Portugal		1 723	1 704
Singapour (1,4 %)			
CapitaLand Ascendas REIT	203 615	578	550
CapitaLand Integrated Commercial Trust	270 311	810	549
CapitaLand Investment Limited	127 800	398	352
DBS Group Holdings Ltd.	104 960	2 650	4 826
Genting Singapore Limited	331 600	288	267
Keppel Ltd.	74 400	471	536
Oversea-Chinese Banking Corporation Limited	172 800	1 915	3 033
SembCorp Industries Limited	45 800	240	266
Singapore Airlines Limited	82 550	483	558
Singapore Exchange Limited	42 100	353	564
Singapore Technologies Engineering Limited	68 400	256	335
Singapore Telecommunications Limited	388 500	1 162	1 257

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
United Overseas Bank Limited	64 500	1 683	2 468
Wilmar International, Ltd.	124 600	471	406
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Limited	150 500	418	474
Total – Singapour		12 176	16 441
Espagne (2,6 %)			
Acciona S.A.	1 143	261	185
ACS, Actividades de Construccion y Servicios SA	9 723	483	701
Aena SME, S.A.	4 027	965	1 181
Amadeus IT Group, SA	22 778	2 148	2 303
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, SA	294 477	2 304	4 145
Banco de Sabadell, SA	269 117	772	752
Banco Santander, SA	786 245	4 441	5 228
CaixaBank, SA	208 819	956	1 628
Cellnex Telecom, S.A.	25 639	1 425	1 162
EDP Renováveis, S.A.	9 717	273	145
Endesa S.A.	17 238	569	533
Grifols, SA	15 015	445	204
Iberdrola SA	314 184	4 620	6 219
Industria de Diseño Textil, SA	56 901	2 485	4 187
Redeia Corporacion SA	19 124	525	470
Repsol SA	57 399	1 159	1 004
Telefonica SA	212 589	1 974	1 245
Total – Espagne		25 805	31 292
Suède (3,1 %)			
Addtech AB, série B	12 512	535	489
Alfa Laval AB	15 452	572	922
ASSA ABLOY AB, série B	51 056	1 585	2 158
Atlas Copco AB, cat. A	136 140	1 747	2 993
Atlas Copco AB, cat. B	80 749	1 010	1 571
Beijer Ref AB, cat. B	18 446	371	390
Boliden AB	12 711	475	512
Epiroc AB, série A	31 240	562	780
Epiroc AB, série B	20 735	325	463
EQT AB	18 871	644	748
Essity AB, cat. B	32 949	1 278	1 266
Evolution AB	8 870	1 001	979
Fastighets AB Balder, cat. B	32 371	301	323
Getinge AB, cat. B	11 746	530	277
H & M Hennes & Mauritz AB, cat. B	31 892	736	617
Hexagon AB, série B	103 299	1 218	1 409
Holmen AB, cat. B	2 693	160	142
Industrivården AB, cat. A	2 606	106	118
Industrivården AB, cat. C	9 144	328	414
Indutrade AB	13 303	397	478
Investment AB Latour, cat. B	6 946	199	249
Investor Aktiebolag, cat. B	88 181	1 860	3 352
L E Lundbergforetagen AB, série B	3 459	199	225
Lifco AB, série B	13 056	448	544
NIBE Industrier AB, série B	68 419	643	385
Saab AB, cat. B	17 321	379	525
AB Sagax, cat. B	7 292	308	214
Sandvik AB, sans valeur nominale	51 620	1 263	1 330
Securitas AB, série B	28 325	462	504

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Skandinaviska Enskilda Banken AB, série A	82 396	1 182	1 623
Skanska AB, série B	16 726	418	505
SKF AB, série B	16 139	400	435
Svenska Cellulosa AB (SCA), série B	26 579	494	485
Svenska Handelsbanken AB, série A	78 045	1 067	1 159
Swedbank AB, série A	44 527	1 008	1 262
Swedish Orphan Biovitrum AB	9 743	265	402
Tele2 AB, série B	32 471	532	461
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	147 515	1 747	1 714
Telia Company AB	141 389	701	565
Trelleborg AB, série B	10 483	556	515
Volvo AB, cat. A	4 849	176	170
Volvo AB, cat. B	88 840	2 431	3 099
Total – Suède		30 619	36 772
Suisse (9,6 %)			
ABB Ltd, actions nominatives	81 596	2 854	6 309
Adecco Group AG, actions nominatives	8 426	500	298
Alcon Inc.	25 912	2 252	3 154
Avolta	4 434	271	255
Bachem Holding AG, cat. B, actions nominatives	1 633	229	149
Bâloise Holding SA, actions nominatives	2 175	485	565
Banque Cantonale Vaudoise, actions nominatives	1 509	202	200
Barry Callebaut AG, actions nominatives	177	472	337
BKW AG	781	145	186
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	49	559	781
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, actions nominatives	6	702	950
Clariant AG, actions nominatives	10 509	252	168
Coca-Cola HBC AG DI	11 444	465	562
Compagnie Financière Richemont SA, série A, actions nominatives	27 814	3 570	6 077
DSM-Firmenich AG	9 374	1 529	1 361
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	348	322	337
Galderma Group AG	4 444	593	708
Geberit AG	1 660	1 127	1 347
Givaudan SA, actions nominatives	481	2 004	3 030
Helvetia Holding AG, actions nominatives	1 808	340	428
Holcim AG	26 886	1 895	3 706
Julius Baer Group Ltd.	10 476	704	971
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	2 465	672	810
Logitech International S.A., actions nominatives	7 811	698	923
Lonza Group AG, actions nominatives	3 683	2 100	3 120
Nestlé S.A., actions nominatives	133 896	18 420	15 782
Novartis AG, actions nominatives	102 015	12 020	14 271
Partners Group Holding AG	1 167	1 548	2 277
Roche Holding AG, actions au porteur	1 627	751	696
Roche Holding AG, sans droit de vote	36 097	13 958	14 524
Sandoz Group AG	21 109	791	1 242
Schindler Holding AG, certificat de participation	2 279	663	903
Schindler Holding AG, actions nominatives	1 031	338	404
SGS SA	7 639	1 015	1 100
SIG Combibloc Group AG	14 145	442	400
Sika AG, actions nominatives	7 493	1 907	2 560
Sonova Holding AG, actions nominatives	2 649	835	1 238
Straumann Holding AG, actions nominatives	5 664	807	1 022
Swiss Life Holding AG, actions nominatives	1 489	983	1 649

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	4 505	543	705
Swiss Re AG	15 584	2 020	3 234
Swisscom SA, actions nominatives	1 269	885	1 013
Temenos AG, actions nominatives	2 671	406	271
The Swatch Group AG, actions au porteur	1 419	525	371
UBS Group AG, actions nominatives	166 633	3 505	7 304
VAT Group AG	1 306	805	706
Zurich Insurance Group AG	7 615	4 009	6 504
Total – Suisse		92 118	114 908
Royaume-Uni (14,0 %)			
3i Group plc	51 201	1 063	3 270
Admiral Group PLC	13 556	546	643
Anglo American PLC	66 720	2 475	2 841
Antofagasta PLC	18 024	359	513
Ashtead Group PLC	22 848	1 108	2 031
Associated British Foods PLC	17 382	638	639
AstraZeneca PLC	79 491	10 323	14 874
Auto Trader Group PLC	47 149	424	671
Aviva PLC	149 010	1 295	1 257
BAE Systems PLC	157 298	1 673	3 244
Barclays PLC	767 075	2 122	3 693
Barratt Redrow PLC	75 770	697	598
BP PLC	849 994	6 840	6 021
BT Group PLC	348 932	1 094	904
Bunzl PLC	18 790	770	1 112
Centrica PLC	257 485	519	619
Coca-Cola Europacific Partners plc	11 372	924	1 256
Compass Group PLC	90 652	2 677	4 332
Croda International PLC	8 032	725	489
Diageo PLC	124 139	6 469	5 670
Endeavour Mining PLC	10 123	354	260
GSK plc	217 738	6 775	5 242
Haleon PLC	419 023	2 288	2 837
Halma plc	21 514	802	1 035
Hargreaves Lansdown PLC	21 478	577	424
Hikma Pharmaceuticals PLC	10 590	407	379
HSBC Holdings PLC	941 571	9 423	13 301
Informa PLC	75 529	904	1 081
InterContinental Hotels Group PLC	8 635	764	1 546
Intertek Group PLC	9 107	792	775
J Sainsbury PLC	118 694	460	583
JD Sports Fashion PLC	123 969	344	214
Kingfisher PLC	101 125	388	451
Land Securities Group PLC	53 197	654	558
Legal & General Group PLC	356 218	1 540	1 467
Lloyds Banking Group PLC	3 230 003	2 940	3 167
London Stock Exchange Group PLC	25 074	3 154	5 075
M&G PLC	191 246	685	679
Marks and Spencer Group plc	102 947	700	694
Melrose Industries PLC	69 980	627	697
Mondi PLC	22 467	710	480
National Grid PLC	254 805	3 953	4 340
NatWest Group PLC	373 395	1 721	2 702
Next PLC	6 437	644	1 100

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Pearson PLC	30 839	407	711
Persimmon PLC	17 745	561	381
Phoenix Group Holdings PLC	47 277	526	433
Prudential PLC	136 063	3 431	1 559
Reckitt Benckiser Group PLC	35 806	3 800	3 109
RELX PLC	98 143	3 464	6 393
Rentokil Initial plc	127 561	958	911
Rio Tinto PLC	63 607	5 070	5 382
Rolls-Royce Holdings PLC	441 796	1 488	4 518
Schroders PLC	41 464	340	240
SEGRO PLC	71 029	978	896
Severn Trent PLC	15 770	627	711
Shell plc	319 753	12 491	14 268
Smith & Nephew PLC	48 435	1 199	856
Smiths Group PLC	23 247	630	717
Spirax Group PLC	4 044	625	496
SSE PLC	55 922	1 239	1 613
Standard Chartered PLC	113 150	1 275	2 004
Taylor Wimpey PLC	188 385	482	412
Tesco PLC	392 831	1 973	2 599
The Berkeley Group Holdings PLC	5 043	349	354
The Sage Group PLC	52 593	656	1 193
Unilever PLC	130 885	10 070	10 655
United Utilities Group PLC	38 872	574	738
Vodafone Group PLC	1 222 648	2 711	1 499
Whitbread PLC	10 639	589	564
Wise PLC, cat. A	34 231	350	656
Total – Royaume-Uni		141 210	167 632
Total – Actions étrangères (99,0 %)		939 760	1 183 250
Total – Placements (99,0 %)		939 760 \$	1 183 250 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (1,0 %)			11 901
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			1 195 151 \$

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (le « Fonds ») investit dans des actions étrangères, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

Notation	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2024	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2023
Actions privilégiées		
Pfd-2	0,2 %	0,4 %
Pfd-3	0,0 %	0,1 %
Aucune notation	0,1 %	0,2 %
Total	0,3 %	0,7 %

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

Risque de change

L'exposition aux devises au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
31 décembre 2024					
Dollar américain	2 035 \$	18 769 \$	(1 770) \$	19 034 \$	1,6 %
Euro	2 829	390 997	-	393 826	33,0 %
Dollar australien	199	83 751	-	83 950	7,0 %
Couronne danoise	202	34 352	124	34 678	2,9 %
Dollar de Hong Kong	(80)	22 461	123	22 504	1,9 %
Shekel israélien	66	5 407	-	5 473	0,5 %
Yen japonais	(813)	273 154	1 117	273 458	22,9 %

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Dollar néo-zélandais	16	2 391	-	2 407	0,2 %
Couronne norvégienne	(50)	6 859	59	6 868	0,6 %
Livre anglaise	523	178 910	-	179 433	15,0 %
Dollar de Singapour	(76)	16 441	85	16 450	1,4 %
Couronne suédoise	(205)	36 772	264	36 831	3,1 %
Franc suisse	2 783	112 986	-	115 769	9,7 %
Total	7 429	\$ 1 183 250	\$ 2	\$ 1 190 681	\$ 99,8 %

31 décembre 2023

Dollar américain	172 \$	7 159 \$	- \$	7 331 \$	0,7 %
Euro	2 285	351 437	-	353 722	33,4 %
Dollar australien	187	75 109	-	75 296	7,1 %
Couronne danoise	250	35 126	-	35 376	3,3 %
Dollar de Hong Kong	38	22 214	-	22 252	2,1 %
Shekel israélien	13	3 828	-	3 841	0,4 %
Yen japonais	585	235 557	-	236 142	22,3 %
Dollar néo-zélandais	15	2 070	-	2 085	0,2 %
Couronne norvégienne	9	7 224	-	7 233	0,7 %
Livre anglaise	377	158 814	-	159 191	15,0 %
Dollar de Singapour	45	13 089	-	13 134	1,2 %
Couronne suédoise	47	33 516	-	33 563	3,2 %
Franc suisse	2 597	105 040	-	107 637	10,2 %
Total	6 620	\$ 1 050 183	\$ -	\$ 1 056 803	\$ 99,8 %

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 119 068 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (105 680 \$, ou 10,0 % au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 119 068 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (105 680 \$, ou 10,0 % au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 31 décembre 2024, 99,0 % (99,1 % au 31 décembre 2023) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 118 325 \$ (105 018 \$ au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 118 325 \$ (105 018 \$ au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actions étrangères		
Australie	7,1 %	7,4 %
Autriche	0,2 %	0,2 %
Belgique	0,8 %	0,8 %
Bermudes	0,2 %	0,1 %
Îles Caïmans	0,6 %	0,5 %
Danemark	2,9 %	3,3 %
Finlande	1,0 %	1,1 %
France	10,1 %	11,0 %
Allemagne	9,1 %	8,4 %
Hong Kong	1,7 %	1,7 %
Irlande	0,5 %	1,0 %
Île de Man	0,0 %	0,1 %
Israël	0,9 %	0,7 %
Italie	2,2 %	1,9 %
Japon	22,9 %	22,2 %
Jersey	0,6 %	0,7 %
Luxembourg	0,6 %	0,2 %
Pays-Bas	5,9 %	6,1 %
Nouvelle-Zélande	0,3 %	0,3 %
Norvège	0,6 %	0,7 %
Portugal	0,1 %	0,2 %
Singapour	1,4 %	1,2 %
Espagne	2,6 %	2,6 %
Suède	3,1 %	3,2 %
Suisse	9,6 %	10,1 %

Segment de marché	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Royaume-Uni	14,0 %	13,4 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	1,0 %	0,9 %
Total	100,0 %	100,0 %

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3)	Total
31 décembre 2024				
Actions étrangères	1 183 250 \$	- \$	- \$	1 183 250 \$
Total	1 183 250 \$	- \$	- \$	1 183 250 \$
31 décembre 2023				
Actions étrangères	6 975 \$	1 043 208 \$	- \$	1 050 183 \$
Total	6 975 \$	1 043 208 \$	- \$	1 050 183 \$

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, des placements en actions d'environ 1 152 006 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1. Pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, des placements en actions d'environ 995 602 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes.

Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

Notes propres au Fonds

Transactions sur parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024	2023
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de l'exercice	86 103 288	101 124 814
Émises	22 842 988	12 411 341
Rachetées	(21 679 101)	(27 432 867)
En circulation, à la clôture de l'exercice	87 267 175	86 103 288
SÉRIE F		
En circulation, à l'ouverture de l'exercice	3 448 037	2 652 606
Émises	3 015 878	1 296 689
Rachetées	(1 009 794)	(501 258)
En circulation, à la clôture de l'exercice	5 454 121	3 448 037

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	3 654 \$	15 189 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	3 849 \$	15 963 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)	2024	2023
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	202 \$	267 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(39) \$	(51) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	163 \$	216 \$

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

1. Dénomination et création des Fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indicial d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers du Fonds comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 31 décembre 2024 ou 2023, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 31 décembre 2024.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 11 mars 2025.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les jugements et les estimations comptables critiques retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Swaps sur défaillance de crédit

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

HONORAIRES D'AUDIT

	(\$)
Honoraires des auditeurs	278 000
Honoraires au titre des services autres que d'audit	62 000

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.
- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Fonds collectif de dividendes GPPMD	98	70
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	3	8
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	306	290
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	3	20
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	4	-
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	6	3
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6	15
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	1	-

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.

- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de cinq personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2024, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 3 000 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les perturbations sur les marchés causées par les conflits géopolitiques, les crises sanitaires mondiales, les catastrophes naturelles et les tarifs douaniers élevés ont eu des répercussions à l'échelle mondiale et l'incertitude règne quant à leurs effets à long terme. De telles perturbations peuvent avoir un effet négatif sur les risques liés aux instruments financiers de chacun des Fonds.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesce pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est par conséquent assujetti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2024, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	226 565
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	600 724
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	-
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	171 514
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	-
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	147 785
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

11. Paiements indirects

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2024, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	2024 \$	2023 \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	-	-
Fonds collectif d'obligations GPPMD	-	-
Fonds collectif de dividendes GPPMD	158	89
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	53	31
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	667	356
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	158	57

Notes annexes

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	2024 \$	2023 \$
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	242	107
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	41	31
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	635	499
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	-	-
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	-	-



**Gestion
financière MD inc.**